

IDENTIFICATION
Section : Comptabilité, Immobilier et GEI
Intitulé de l'UE : Droit civil
Code de référence : 713201U32D3
Nombre de périodes : 40
Nombre de crédits ECTS : 3

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : 1. Capacités - résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ; - produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). 2. Titre pouvant en tenir lieu C.E.S.S.
Finalités particulières : L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant : - de s'approprier des connaissances générales en droit civil ;

- d'analyser et de résoudre des situations juridiques simples relevant du droit civil ;
- d'actualiser et de vérifier ses connaissances juridiques ;
- de porter un regard critique sur les fondements de la législation civile.

Contenu du cours :

1. concepts de base et des notions essentielles du droit commun :

- définition de la notion de « droit »,
- fondement des sources du droit et application de la hiérarchie des normes juridiques,
- hiérarchisation des compétences des différents niveaux de pouvoir en Belgique (niveaux fédéral, communautaire, régional, provincial et communal),
- caractéristiques et compétences des différentes juridictions de l'ordre judiciaire y compris les procédures y afférentes,
- caractéristiques formelles des personnes physiques ou morales,
- critères définissant les biens et leur classification, ? droits réels (propriété, usufruit ...),
- droits extra-patrimoniaux de la personne physique (nom, domicile, nationalité, capacité ...),
- obligations naissant hors contrat : la responsabilité civile extra-contractuelle,
- sources et types d'obligations,

- théorie générale des contrats : classification, conditions de validité, extinction ... ;

2. Appliquer ces notions et concepts à des cas concrets en les analysant et les résolvant.

Bibliographie :

Législation

Code civil belge

Doctrine

ALEXANDER F. et DELREE C., Notions de droit civil, De Boeck, 2016.

BLITZ M., GALLUS N., MASSON J.-P., RENCHON J.-L., SOSSON J., VAN GYSEL A.-C. et WAUTELET P., Etats généraux du droit de la famille: Actualités juridiques et judiciaires de la famille, Bruylant, 2014.

BROUWERS J.-C., La nouvelle loi sur le divorce, Wolters Kluwer, 2007.

DANDOY, N., Principes régissant l'autorité parentale, Jeunesse et droit asbl, 2009.

DE CALLATAY D. et ESTIENNE, N., La responsabilité civile (volume 2) – Chroniques de jurisprudence, Bruxelles, Larcier, 2009.

DUBUISSON B., CALLEWAERT V., DE CONINCK B. et GATHEM G., La responsabilité civile (volume 1) – Chroniques de jurisprudence, Bruxelles, Larcier, 2009.

GALLUS N. et CARRE D., La nouvelle loi sur la filiation, Wolters Kluwer, 2007.

HALLEUX-PETIT L., mis à jour par GILOT Ph., Etat civil : généralités, Vanden Broele, 2013.

VAN GYSEL A.-C., Précis de droit des personnes et de la famille, ULB, 2013.
VAN HALTEREN T., La protection des personnes majeures vulnérables et mineures, Wolters Kluwer, 2018.

WARLET F.-J., La capacité protégée – Analyse de la loi du 17 mars 2013, Bruxelles, Wolters Kluwer, 2014.

Webographie

Chambre des représentants : <https://www.lachambre.be>

Moniteur belge : <https://www.ejustice.just.fgov.be>

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Leclercq Marie-Aurore

METHODOLOGIE

Les méthodologies utilisées sont diverses et adaptées aux notions abordées:

- Approche théorique
- exercices pratiques
- Travail participatif-interactions

Les exercices pratiques ont une place importante dans les cours.

A la fin de chaque chapitre, des exercices seront réalisés et un feedback est donné.

Il est également prévu deux tests intermédiaires afin de familiariser les étudiants avec l'examen écrit et les questions.

SUPPORTS

Support: PowerPoint, syllabus et articles du code civil

Il est mis à disposition des étudiant un syllabus à compléter par les notes de l'exposé oral.

Les étudiants doivent se munir du code civil et des législations adéquates indiquées par le professeur.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation

Examen écrit lors du dernier cours

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite:

L'étudiant devra prouver qu'il est capable, face à des situations juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations :

- d'analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ;
- de les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du degré de pertinence de l'analyse,
- du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi des termes juridiques.
- le niveau de discernement dans l'usage éventuel de l'Intelligence Artificielle : la capacité à utiliser, lorsque cela est pertinent, les outils d'IA de manière éthique,

critique et transparente, en cohérence avec les objectifs du cours et dans le respect du Règlement d'Ordre Intérieur de l'IRAM.

UTILISATION DE L'IA

L'usage des outils d'Intelligence Artificielle (IA) est autorisé dans le cadre de cette UE, conformément au Règlement d'Ordre Intérieur de l'IRAM, pour autant qu'il soit éthique, responsable et transparent.

Les outils d'IA peuvent soutenir la compréhension ou la rédaction, sans se substituer à la réflexion personnelle.

Toute utilisation doit être mentionnée explicitement (outil, type d'aide), et l'utilisateur reste responsable du contenu, de la vérification des informations et du respect des droits d'auteur.

Tout usage non conforme, notamment en cas de plagiat, de désinformation ou d'atteinte à la confidentialité, est interdit.